ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS
(Arrêté du 4 juillet 2007)

Je soussigné(e) :

Nom (de la personne immatriculée) : Abou EL Houda

Prénom : Mohamed Amine

déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du Code de Commerce, avoir informé mon conjoint :

Nom : HERNAYNE

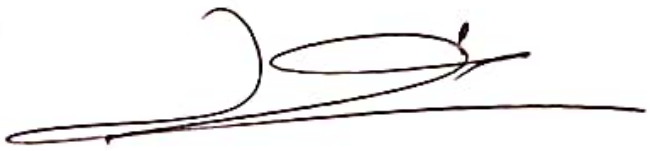
Prénom : Houda

avec laquelle je me suis marié

- sans contrat de mariage (1)
~~- ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux,~~

sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Annecy
Le 7 Août 2025
(Signature de la personne immatriculée)



(1) la mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable